

Mgr Lebrun : le parlement ne peut refuser d'entendre le cri des manifestants

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Diocèses](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 16 janvier 2013



Dans la lettre du diocèse de Saint-Etienne, **Mgr Dominique Lebrun** écrit à propos de la loi dénaturant le mariage :

"Je n'y suis pas favorable. Par définition, le mariage est l'alliance d'un homme et d'une femme, qui sont complémentaires, et ouverts à la vie. La grande question, pour moi, ce sont les enfants ! Jusqu'à preuve du contraire, il faut un homme et une femme pour avoir un enfant. L'Eglise maintient le dialogue avec ceux qui appuient le projet de loi et cherche à comprendre ce qui les motive. J'imagine la réciproque : le parlement ne peut

refuser d'entendre le cri de ceux qui ont manifesté et les réflexions de fond.

Quels sont les enjeux les plus importants ?

L'enfant changerait de statut. Il deviendrait un droit - presque un objet, comme l'écrit le Grand Rabbin de France - alors qu'il est avant tout un don. C'est lui qui a le droit de connaître et de vivre, autant que possible, sa filiation fondamentale. La différence sexuelle est un élément décisif dans la construction de la personnalité. Les psychologues, les éducateurs et les parents le savent bien. La loi peut-elle se contenter d'avaliser ce qui se fait ? Peut-elle se priver d'un référentiel fondé sur une réflexion et sur des données scientifiques ? Imaginez que la loi serve seulement à organiser tout ce qui se fait ! Elle doit aussi donner des repères humains. Le projet de loi a le mérite de faire réfléchir aux questions fondamentales concernant la vie humaine. Je ne peux qu'encourager cette réflexion."